Image not found or type unknown

Refacturation de frais bancaires

Par **Bellou**, le **21/07/2009** à **09:13**

bonjour,

Après avoir fait opposition sur mon chéquier suite à un vol, ma régie veut me faire rembourser les frais bancaires que leur banque leur a facturé ... Rien n'est stipulé à ce sujet dans leur contrat avec la copropriété.

Ma question est-ce légal de refacturer des frais bancaires ?

Merci bien
Isabelle

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés